



ASSOCIATION ADOS-ZEN  
Yoga et Relaxation

**Protocole sanitaire pour les cours de yoga et de relaxation ludique**

- 1) L'accès de la salle Marat est soumis au Pass sanitaire.
- 2) L'adhérent doit se laver les mains dès son entrée dans la salle.
- 3) Il est conseillé d'apporter votre propre tapis de yoga.

Si vous utilisez le matériel de l'association :

- vous devez vous désinfecter les mains avant de prendre le matériel et avant de le ranger ;
- pour le tapis, vous devez le couvrir avec un tissu dépassant ses dimensions (au moins 2m10 x 90 cm).

- 4) Le port du masque, fourni par vos soins, est obligatoire dès l'entrée dans la salle.
- 5) L'adhérent respectera la distance d'un mètre latéral entre deux tapis.

Pris connaissance le

NOM Prénom de l'adhérent :

Signature de l'adhérent ou du représentant légal :